



ASEVI
Association pour la sauvegarde
de l'environnement à Villebon

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du
8 décembre 2004

Accueil des participants, membre et sympathisants, venus nombreux ce soir-là.
L'ordre du jour est rappelé par la présidente Michèle Loeber.

1^{ère} partie : présentation du rapport moral : la présidente distribue le document qui reprend les principaux sujets traités dans l'année et qu'elle commente.

1) PLU :

Défense des espaces « nature » et boisés (La Bretèche, la Fontaine d'Yvette, le Bois des Gelles, les jardins familiaux).

Problèmes liés aux déplacements (trottoirs, pistes cyclables), transports en commun en site propre (TCSP) fréquences de la navette.

Logement sociaux et aménagement de la ZAC des Coteaux

Maison médicalisée pour personnes âgées

2) Projets municipaux :

un troisième gymnase de 500 places, un nouveau centre de loisirs sur le Bois des Gelles, choix de l'emplacement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage.

3) Une station de traitement des eaux usées (STEP) sur la Bretèche qui est une « zone de nature d'intérêt écologique, floristique et faunistique »

4) Le plan de prévention des risques d'inondation de l'Yvette (PPRI)

5) Actions départementales :

Avec ENE (Essonne Nature Environnement) participation à des sessions de formation sur l'eau, la loi SRU

Avec le Conseil Général participation à l'opération « nettoyage de printemps », à l'Observatoire des Engagements de l'Agenda 21, aux assises sur les espaces naturels sensibles.

Questions et réponses sur le rapport moral, en particulier sur les autorités compétentes en charge des dossiers.

Rapport financier présenté par la trésorière, Josiane Khélifi

Les recettes proviennent des cotisations et des subventions (municipalité), les dépenses : achat de la photocopieuse, tirage des tracts, convocations et fournitures diverses.

Bilan : 813 € en caisse à la fin de l'exercice (à noter que les cotisations des nouveaux adhérents seront imputées au prochain exercice).

Vote : le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote : contre 0, abstention : 1

Les rapports sont adoptés à l'unanimité moins une abstention.

2^{ème} partie : les sujets d'actualité

- 1) **Le Bois des Gelles** : comment la mairie s'autorise-t-elle à prendre sur le Bois des Gelles pour implanter le nouveau centre de loisirs ? organiser un groupe de travail sur cette question et préparer un courrier adressé au maire. Les adhérents qui veulent participer à ce groupe de travail doivent le signaler.

Soyons nombreux le 20 janvier à 20h30 à la réunion du Conseil Municipal sur le PLU pour ne pas accepter que le Bois des Gelles soit amputé.

- 2) **la STEP** : Mme Maupas, Vice-présidente du Siahvy en charge des relations avec les associations, nous a fait l'amitié d'assister à notre assemblée générale. Elle rappelle les grandes lignes du projet.

Le groupe de travail STEP prépare un courrier au Siahvy pour obtenir les documents d'étude et des précisions sur le type de station envisagé, les rejets (dans le plan d'eau ou la Boële) dans une zone naturelle protégée.

- 3) **le Village** : création d'un groupe de travail sur les problèmes rencontrés dans ce quartier : déplacements, trottoirs, sécurité des enfants, ramassage scolaire ... Différentes actions sont évoquées : demande de réunion publique, pétition et distribution d'informations aux élus municipaux, courrier au Conseil Général, lettre au Maire avec AR etc.
- 4) **le PPRI** : Devant les problèmes soulevés par une cartographie des aléas peu crédible, le manque de consignes réglementaires, l'ASEVI a pris en charge la rédaction d'un texte « consensuel » qui sera soumis aux associations pour approbation. Ce texte sera envoyé au Préfet avec demande de rendez-vous.
- 5) **Les gens du voyage** : L'aire d'accueil pourrait être sur le terrain appartenant à la commune, au tournant de la rue du Château. Ce terrain abritait jusqu'à peu des caravanes ; il présente l'avantage d'être proche des commerces et des écoles et éviterait de prendre sur la Bretèche.